

Température	Pluie
	
JEU 13	
5 / 6	---
	
12 / 11	---
VEN 14	
5 / 8	---
	
15 / 14	---
SAM 15	
9 / 5	---
	
17 / 5	---
DIM 16	
6 / 1	---
	
20 / 2	---
LUN 17	
6 / 0	---
	
21 / 0	---
MAR 18	
6 / 0	---
	
21 / 0	---

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Excoriose**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Mildiou**
- **Vers de la grappe**
- **Erinose**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques



Sortie des feuilles

Les différents stades observés cette semaine s'échelonnent de "bourgeon dans le coton" pour les situations les plus tardives de Mauzac à "3 à 4 feuilles étalées" pour les situations les plus précoces de Gamay et Loin de l'oeil. Le stade le plus fréquemment observé est "sortie des feuilles".



2 à 3 feuilles étalées

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière des températures négatives ont été enregistrées au cours des matinées du 4 et 5 avril. Ponctuellement, quelques bourgeons ont été détruits, principalement sur plantier. Pour la semaine en cours, de la pluie est annoncée à partir de mercredi avec des températures en baisse. Le beau temps devrait être de retour dimanche.

EXCORIOSE

Analyse de risque

Symptômes



Symptômes en hiver.



Symptômes en été.

Observations au vignoble

Des symptômes d'excoriose sur bois d'un an peuvent être observés sur les cépages Loin de l'œil, Gamay, Syrah, Duras, Mauzac et Fer servadou.

Préconisations

Conditions d'intervention

La lutte contre l'excoriose est uniquement préventive. Elle dépend surtout des symptômes trouvés à la taille et des prévisions météorologiques : un temps sec lors des stades «sortie des feuilles » (stade 6 ou stade D) à «2-3 feuilles étalées » (stade 9 ou stade E) rend le traitement inutile.

Le stade d'application est atteint sur de nombreuses parcelles. Intervenez avant la pluie sur les parcelles présentant des symptômes.

En présence de symptômes et si un risque de pluie est annoncé, il est conseillé de faire deux applications :

La première sera réalisée au stade « sortie des feuilles » (stade D) et la deuxième application au stade «2-3 feuilles étalées » (stade E). Attention, il faut tenir compte du stade des bourgeons de la base : 50% des bourgeons doivent avoir atteint le stade visé.

* *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 8-10 kg/ha (dose conseillée), (2 applications max).*

* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max)*

En pratique : Il est conseillé de réaliser les traitements contre l'excoriose à des volumes/hectare importants de façon à bien mouiller les bois de taille, les bourgeons et les premières feuilles. L'idéal étant d'utiliser des panneaux récupérateurs.



Stade D ou 6.



Stade E ou 9.

Alternatives

Elimination des bois atteints à la taille. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Intervenir avant la pluie, si présence de symptômes et stade atteint.

BLACK-ROT**Analyse de risque**

Une forte pluie au stade apparition des premières feuilles peut engendrer les toutes premières contaminations sur les parcelles présentant un historique et/ou des baies momifiées. **Le stade de sensibilité est atteint dans de nombreuses situations. La pluie annoncée peut engendrer des contaminations, en présence d'inoculum.**

Préconisations

Intervenez avant la pluie sur les parcelles présentant des facteurs de risques (notamment taille rase et dégâts en 2022).

* *Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max)*

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'excoriose.

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Mesure prophylactiques : sur les parcelles ayant subi de fortes attaques en 2022 et/ou 2021, éliminer les sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux permettra de faire baisser la pression.

A retenir

Des pluies sont annoncées, des contaminations sont possibles sur les parcelles à risque.

OIDIUM**Analyse de risque**

La période de sensibilité commence au stade "2-3 feuilles étalées" sur les parcelles sensibles ou ayant subi de fortes attaques l'année dernière. Le stade de sensibilité est atteint sur les parcelles les plus précoces.

Sur les parcelles classiques, on attend le stade 17 "boutons floraux séparés" pour démarrer la protection.

A retenir

Protégez uniquement les parcelles sensibles et ayant atteint le stade.

Préconisations

Intervenir seulement sur les parcelles à historique, si le stade de sensibilité est atteint.

* *Spécialités à base de soufre, Microthiol SpécialDisperss, Sulforix LS, CitrothiolDG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Il est possible de faire des traitements mixtes avec l'érinose et l'excoriose.

MILDIOU**Analyse de risque**

Pour qu'une contamination ait lieu, il faut :
* que le stade "éclatement des bourgeons/ 1er feuilles" soit atteint
* que les oeufs de mildiou soient mûrs
* un niveau de précipitation suffisant.

A ce jour, seul le stade de sensibilité est atteint, hormis en secteurs tardifs.

Préconisations

Pas de traitement à prévoir dans les prochains jours.

A retenir

Les facteurs de risque ne sont pas encore réunis.

VERS de la GRAPPE**Analyse de risque****Observations**

Eudemis : Les tous premiers papillons ont été piégés sur le secteur de Gaillac et Rabastens.

Eulia : le vol se poursuit, le nombre de capture est faible.

Papillon d'eudemis

**Préconisations**

Aucun traitement n'est à envisager.

Pour ceux qui mettent en place de la confusion sexuelle, la pose des diffuseurs doit être effective une semaine avant le début des vols.

A ce jour, les diffuseurs doivent être en place.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Relevez les pièges. Les diffuseurs doivent être en place sur les parcelles confusées.

ERINOSE

Analyse de risque

Symptômes

Formation de boursoufflures sur la face supérieure des feuilles. Ces cloques prennent souvent une couleur rouge. Le parasite responsable de ces symptômes est un acarien invisible à l'œil nu.

**Nuisibilité**

Sur certains secteurs ou parcelles, cet acarien (ou phytopte) se développe de manière importante. Il occasionne parfois des dégâts sur inflorescence. En 2022, des symptômes ont été observés en tous secteurs, dans la majorité des situations ils étaient de faible intensité.

Au vignoble

Les tous premiers symptômes sont signalés sur jeunes feuilles.

Seules les parcelles avec un fort historique de dégâts doivent faire l'objet d'une intervention.

Préconisations

Les traitements doivent être réalisés précocement, dès le stade "pointe verte". Le traitement est encore possible au stade "éclatement des bourgeons".

Sur les parcelles à historique (type Muscadelle), un à deux traitements précoces au soufre mouillable, permettent de limiter les populations. L'application doit être ciblée et peut être couplée avec la lutte contre l'excoriose.

* Produits à base de soufre mouillable ; 20kg/ha (dose homologuée) soit 2kg/hL sur la base de 1000L/ha ; 8kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre 7,5L/ha (dose homologuée) ; 5L/ha (dose conseillée)

Lorsque la cible est l'érinose, le nombre d'application maximum est de 4 pour Héliosoufre et de 1 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternatives

Favoriser les populations de typhlodromes. Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Intervenez seulement sur les parcelles sensibles et tardives.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Le travail du sol sous le rang, une alternative au désherbage chimique

En viticulture conventionnelle, le désherbage mécanique sous le rang est une alternative à l'utilisation des herbicides d'origine chimique. En viticulture biologique c'est une des solutions pour gérer l'herbe sous le rang. On peut aussi utiliser des brosses ou maintenir un enherbement sous le rang.

Afin d'obtenir des résultats satisfaisants en désherbage mécanique, il est important d'anticiper, pour bénéficier de bonnes conditions de sol (ni trop gras, ni trop sec), il ne faut pas intervenir sur des adventices trop développées. Le choix de l'outil se fera en fonction du type de sol et du moment de l'intervention. Par exemple les lames intercepts sont plus adaptées aux sols légers et les outils rotatifs aux sols argileux.

Le nombre de passage dépendra des exigences du vigneron. L'alternance des outils est préférable afin de pallier le déplacement de terre. Il est conseillé de butter la terre sur les ceps à l'automne avec une décaillonneuse ou des disques crânelés, pour ensuite au printemps déchausser avec une décaillonneuse par exemple.

Ensuite au cours de la saison et selon les besoins, l'entretien se fera avec des outils effectuant un travail superficiel : lame intercept, outil rotatif, étoile de binage. Il pourra être nécessaire d'intervenir manuellement (sarclage), afin de dégager le pied des souches.

Mise en œuvre :

Pour le travail du sol, il faut avoir à disposition plusieurs types d'outils et la puissance de traction nécessaire. Il faut posséder les compétences pour l'utilisation du matériel (réglages précis) et avoir la main d'œuvre disponible. Le nombre d'intervention est en moyenne de 4 passages par an, avec une vitesse de travail qui est très variable en fonction de l'outil utilisé.

Cout du désherbage sous le rang depuis 2015 (vigne à 2.2*1)	MOYENNE GROUPE DEPHY		DIFFERENCE bio./conv
	CONV.	BIO.	
TOTAL MO €/ha (21€/heure)	42 €	285 €	-243 €
Intrants désherbage en €/ha	79 €	0 €	79 €
Amortissement tracteur €/ha (22€/heure)	78 €	140 €	-63 €
Amortissement matériel €/ha (intercep 19€/ha // désherbeuse 5€/ha)	106 €	261 €	-155 €
Total en €/hectare	305 €	686 €	-382 €
Consommation de GNR (en litres pour le désherbage sous le rang)	8	25	-17
Cout GNR	10 €	33 €	-22 €

Dans le prochain numéro, présentation de quelques outils utilisés pour le travail du sol sous le rang.

DIVERS

Mange-bourgeon : ponctuellement quelques dégâts sont signalés.

Cochenilles : Quelques cochenilles lécanines ont été observées sur le vignoble. Les traitements doivent se faire avant le débourrement. A ce jour, il est trop tard pour intervenir.

Escargots :

Des pluies sont annoncées, la remontée de ces mollusques dans les souches est possible.

Préconisations :

Les traitements se font sous forme d'appâts granulés déposés au sol. Les granulés doivent être mis en place tôt pour être efficace. L'efficacité diminue lorsque les escargots sont déjà dans la souche. Les applications doivent être renouvelées en cas de fortes pluies.

* *Sluux HP, Iron Max (homologation en bio), phosphate de fer, 7kg/ha (dose homologuée), 4 applications max*

* *Metarex INO, métaldéhyde, 5kg/ha (dose homologuée), 4 applications max, CMR*

* *Metarex duo, métaldéhyde/phosphate de fer, 5kg/ha (dose homologuée), 5 applications max*

Alternative :

Le phosphate de fer est une solution de biocontrôle.



"Mange-bourgeon",
dégât et chenille
(Photos Vivalie)



Cochenille lecanine
(Photo Arterris)

Prochain bulletin le 18 avril

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av O2 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie-Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

